

Projet européen CONCERTO - RENAISSANCE

Pour des villes économes en énergie : Saragosse, Région de Lombardie, Lyon

Dossier de presse



CONTACT PRESSE

Tél : 04 26 99 37 52- jgaude@grandlyon.org

SOMMAIRE

- Préambule
- La démarche développement durable du Grand Lyon
- Renaissance, lauréat de l'appel européen à projets Concerto
- Projet Concerto Renaissance - Lyon Confluence
- Financement
- Structure du consortium européen

ENJEUX ÉNERGÉTIQUES MAJEURS ET GRANDS PROJETS URBAINS : QUAND LES COLLECTIVITÉS LOCALES EUROPÉENNES OUVRENT LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'actualité se charge de nous le rappeler chaque jour : la réduction de la dépendance énergétique, la lutte contre la pollution et contre les changements climatiques, ainsi que l'épuisement à moyen terme de ressources rares et non-renouvelables telles que le pétrole, le gaz mais aussi l'uranium, constituent autant de raisons impératives de diminuer nos besoins énergétiques et de développer les énergies propres et renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, bois, biomasse, etc.)

Dans les pays de l'Union Européenne qui se situent parmi les plus gros consommateurs mondiaux par habitant, le secteur du bâtiment (logements, bureaux et commerces notamment) représente à lui seul 40% des consommations d'énergie, juste devant les transports et très loin devant l'industrie.

Plus grave, au lieu de diminuer, cette consommation augmente d'année en année, alors même que les solutions techniques aujourd'hui disponibles en matière d'isolation thermique, de maîtrise de la consommation d'électricité et d'intégration des énergies renouvelables comme le solaire, permettent d'ores et déjà de répondre de manière intelligente et économique à ces enjeux.

Alors que sous la pression d'intérêts souvent contradictoires et par manque de volonté politique, les États tardent à prendre les mesures législatives et réglementaires qui permettraient d'accélérer le mouvement, il apparaît clairement que les collectivités locales ont et auront de plus en plus un rôle essentiel à jouer dans leur double fonction de maîtres d'ouvrage d'opérations de construction ou de rénovation et d'organisatrices de l'espace urbain.

Au-delà de leur devoir d'exemplarité, elles disposent - bien souvent sans le savoir - des moyens juridiques, politiques et dans une moindre mesure financiers d'orienter les décisions de l'ensemble des acteurs de « l'acte de construire » vers les solutions compatibles avec le « développement durable » et, de plus, génératrices d'emplois nombreux et non-dé localisables.

C'est pour avoir compris la teneur de ces enjeux à travers plus de deux décennies de programmes de « recherche-développement et démonstration » à forte dominante technologique dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables que l'Europe a délibérément choisi de miser sur les collectivités territoriales pour gagner cette bataille essentielle.

S'inscrivant précisément dans cette perspective concrétisée par la nouvelle procédure appelée « Concerto », le programme « Renaissance » permettra aux trois premiers lots à construire de la ZAC « Lyon-Confluence » d'aller,

grâce aux financements européens, bien au-delà de la réglementation en vigueur en matière de maîtrise de l'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables, avec un recours massif au bois, au solaire thermique et au solaire photovoltaïque.

L'une des clés du succès de ce programme, classé n°1 parmi 42 propositions au niveau européen, a sans nul doute été l'implication directe des responsables politiques locaux, notamment l'Exécutif du Grand Lyon, aux côtés de leurs homologues des villes-partenaires de Saragosse (Espagne), Bracknell (Royaume-Uni) qui, depuis 2006, s'est retirée du projet, et de la région italienne de Lombardie, aujourd'hui partenaire à part entière.

Le programme Renaissance conduira à la mise sur le marché lyonnais dès 2008 de près de 80 000 m² de construction neuve à très haute performance énergétique (dont plus de 25 % de logements sociaux), et à l'application des mêmes critères aux 260 000 m² programmés sur la ZAC Lyon-Confluence d'ici à 2015.

Bien que reposant sur des opérations et des choix énergétiques fort différents, le projet développé en Espagne au sein du programme Renaissance implique des surfaces et des niveaux de performances équivalents.

La livraison des bâtiments sera suivie dans chaque ville d'une campagne de mesure des performances réelles d'une durée de deux ans afin de valider et de comparer les hypothèses et les solutions retenues parmi la trentaine de villes européennes participant au programme Concerto.

Au-delà des chiffres et du succès d'estime, l'effet d'entraînement, déjà sensible sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise - et même au-delà, justifie pleinement le soutien politique et financier que la Région Rhône-Alpes et l'ADEME ont décidé d'apporter à un programme emblématique d'une nouvelle manière de concevoir, de construire et de vivre la Cité, démarche à laquelle le Grand Lyon peut légitimement être fier d'apporter sa contribution.

<p style="text-align: center;">LA DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND LYON</p> <p style="text-align: center;">EN MATIERE D'URBANISME</p>
--

Depuis déjà plusieurs années, le Grand Lyon milite et œuvre en faveur du développement durable. De nombreuses réflexions et actions sont menées dans des domaines divers, notamment l'urbanisme.

Aujourd'hui ce concept est intégré dans tout projet d'urbanisme initié ou soutenu par le Grand Lyon, quelle que soit son ampleur. On le retrouve aussi bien dans les grands projets d'agglomération (Lyon Confluence, le Grand Projet de Ville de La Duchère à Lyon 9^{ème}, la Porte des Alpes), que dans des opérations d'aménagements urbains de proximité (site de La Buire à Lyon 3^{ème}, site de Valéo Sud à Lyon 8^{ème}, site de la Fraternité à Décines-Charpieu) ou même de simples programmes de construction de logements ou de bureaux (la ZAC Bon Lait à Gerland, la ZAC Thiers à Lyon 6^{ème}).

Depuis 2004, le Grand Lyon a étendu le concept de développement durable aux projets d'aménagement urbain dans leur globalité, et non plus uniquement à la conception des bâtiments, en les soumettant à des analyses environnementales et urbaines.

L'objectif est de prendre en compte un maximum de critères de développement durable dès la conception des projets (déplacements, gestion des eaux pluviales, démarche HQE).

A partir de ces différents thèmes, le Grand Lyon, en lien avec les communes concernées, choisit les aménagements les plus adaptés aux enjeux environnementaux.

Début 2004 des analyses environnementales et urbaines ont été conduites sur 27 sites dont 18 opérations d'aménagement, dont la ZAC du Centre à Caluire, la reconversion du camp militaire de Sathonay-Camp, la ZAC du Contal à la Tour de Salvagny...

Le développement durable est ensuite décliné dans la conception des bâtiments à travers la **DEMARCHE DE QUALITE ENVIRONNEMENTALE (QE) du bâti**.

◆ **Les enjeux**

- produire un habitat respectueux de l'environnement, en développant l'utilisation des énergies renouvelables, (notamment pour le chauffage des logements ou la production d'eau chaude),
- assurer une gestion économe des énergies dans la durée,
- promouvoir les innovations techniques et de gestion des bâtiments,
- réduire sensiblement le coût des charges pour les habitants.

◆ **Les moyens de mise en œuvre**

- utilisation de matériaux limitant les impacts sur l'environnement et sur la santé,
- conception bioclimatique des bâtiments pour favoriser le confort été et hiver notamment par une orientation des bâtiments la plus favorable,
- renforcement de l'isolation des bâtiments,
- réutilisation des eaux pluviales,
- mise en place d'un chauffage solaire pour la production d'eau chaude de la salle de bain
- réalisation de façades ou toitures terrasse végétalisées.

Tous ces enjeux ont été traduits dans un document. En 2004, le Grand Lyon franchit une nouvelle étape en étendant la démarche de Qualité Environnementale à tous les nouveaux programmes de logements de l'agglomération : il élabore un document, le « référentiel pour la qualité environnementale dans les constructions de logements neufs », qui impose des exigences de conception environnementale.

Le référentiel s'applique depuis le 1^{er} janvier 2005 sur l'ensemble des opérations d'urbanisme initiées par le Grand Lyon, aux constructions de logements sociaux ou privés sur des terrains cédés par le Grand Lyon et aux opérations d'urbanisme gérées par des organismes publics ou privés et dont le Grand Lyon est partenaire.

RENAISSANCE, LAUREAT DE L'APPEL EUROPEEN À PROJETS CONCERTO

◆ Renaissance, lauréat de Concerto

En 2003, la Municipalité de Saragosse en Espagne, la Ville de Bracknell en Angleterre (vallée de la Tamise, Ouest de Londres) et le Grand Lyon (France) se sont associés pour former un consortium et répondre à l'appel à projets CONCERTO. En 2006, la ville de Bracknell s'étant retirée du partenariat, le Grand Lyon est devenu coordinateur du projet, et la Lombardie (Italie) est devenue partenaire actif du projet. Ce projet, baptisé RENAISSANCE, consiste en 3 opérations urbaines exemplaires et a été classé par les experts en première position de l'appel à projet CONCERTO avec une note de 28/30 selon les critères retenus.

Le 31 octobre 2007, un nouvel accord de consortium sera signé pour répartir les tâches et les rôles respectifs de chaque partenaire, le retrait de la Ville de Bracknell comme partenaire ayant modifié l'organisation d'origine.

Le Grand Lyon, en tant que coordinateur du projet a pour mission d'animer le partenariat entre les villes et surtout de faire le lien avec la Commission Européenne en participant notamment aux différentes réunions relatives au projet, en tenant informée la Commission Européenne de l'évolution des différents programmes

En complément du contrat proprement dit, une charte de partenariat fixe les engagements des partenaires et organise le pilotage du projet Renaissance. Un groupe de pilotage est chargé de garantir le bon déroulement du projet, de vérifier le respect des engagements, de résoudre les problèmes et d'assurer la « justice » entre les parties. Tout au long des 5 ans de la durée contractuelle de Renaissance (septembre 2005 à septembre 2010), chacune des Villes accueillera à tour de rôle une réunion de travail internationale, avec en point d'orgue l'Exposition Universelle de 2008 à Saragosse.

◆ Objectifs de Concerto

CONCERTO est un appel à projets du 6^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement de la Direction Transport et Énergie (DG TREN) de la Commission Européenne.

L'objectif de l'appel à projets CONCERTO est de promouvoir les opérations de construction exemplaires en terme d'efficacité énergétique et de mise en oeuvre des énergies renouvelables à l'échelle d'un territoire. Le budget

prévisionnel du premier appel à projets CONCERTO permettant de cofinancer certaines opérations est de 90 millions d'euros.

Au terme de premier appel à projets qui s'est achevé en décembre 2003, 42 projets ont été reçus par la Commission Européenne correspondant à une contribution financière de 500 millions d'euros. Sur les 17 projets ayant répondu à l'ensemble des critères fixés par la Commission Européenne, seuls 9 ont été finalement retenus et feront l'objet d'un cofinancement.

Concerto est un nouveau projet majeur de l'Union Européenne qui aidera les communautés locales à développer des initiatives concrètes à la fois durables et hautement efficaces sur le plan énergétique. Il peut s'agir de communautés déjà existantes ou non, cherchant à améliorer leurs performances énergétiques.

Les communautés bénéficiant du soutien de Concerto travailleront dans le cadre d'une politique énergétique complètement intégrée, harmonisant une utilisation substantielle des sources d'énergie renouvelables avec des technologies et systèmes innovants afin de minimiser la consommation d'énergie et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Les initiatives locales dans les agglomérations Concerto contribueront aux objectifs globaux de l'Union Européenne pour combattre les changements climatiques et améliorer la sécurité des approvisionnements énergétiques. Opter pour des sources d'énergie locales plus propres signifie également créer des emplois au sein de la collectivité, plutôt que compter sur un approvisionnement électrique extérieur.

Les projets Concerto impliquent des agglomérations de différents pays travaillant ensemble pour atteindre des objectifs communs et ambitieux. Dans chaque communauté, les hommes politiques, les urbanistes, les promoteurs et les citoyens coopèrent activement afin de développer et de démontrer un haut degré d'approvisionnement décentralisé en énergie d'origine diversifiée, associé à des sources d'énergies nouvelles et renouvelables, ainsi qu'une application rigoureuse des principales mesures de rendement énergétique dans les différents secteurs d'utilisation finale (les approvisionnements en énergies conventionnelles ne seront pas admissibles pour la contribution).

Chacune des communautés devra faire des efforts substantiels afin d'améliorer les performances de l'ensemble de ses systèmes énergétiques et afin de partager son expérience avec les autres, à la fois au sein du programme et entre les différents projets Concerto. Il s'agit de communautés d'une taille représentative, pouvant servir de modèle reproductible dans toute l'Union Européenne. Dans chaque communauté Concerto, les autorités concernées ainsi que les différents acteurs du marché et les décideurs locaux doivent faire preuve d'un engagement fort. En améliorant leurs performances énergétiques, les communautés Concerto devraient également réaliser des bénéfices plus importants, entraînant ainsi des conséquences au sein de la collectivité :

environnement de vie et de travail plus propre, contrôle local accru des approvisionnements énergétiques et de l'emploi lié, coûts globaux réduits pour les services énergétiques...

Le groupement pour un projet Concerto type comprend : les autorités locales et régionales, les services publics, les fournisseurs de services énergétiques, les agences de l'énergie, les fournisseurs de technologies, les équipes d'analyse et de recherche énergétique, les socio-économistes et les consommateurs d'énergie.

◆ Partenaires de Renaissance

Le projet Renaissance est un partenariat regroupant plusieurs organismes :

- Lyon, France : Grand Lyon, SEM Lyon Confluence, Hespul, Agence Locale de l'Énergie de l'Agglomération Lyonnaise, Enertech, INSA de Lyon
- Zaragoza, Espagne : Service de l'environnement de l'Ayuntamiento de Zaragoza, Sociedad Municipal de Rehabilitación Urbana y Promoción de la Edificación de Zaragoza, S.L, Fundación Ecología y Desarrollo, Ecociudad Valdespartera Zaragoza, Endesa Energía, S.A., Centro Nacional de Energías Renovables, Université de Zaragoza
- Région de Lombardie

◆ Les opérations urbaines des 3 partenaires :

- **Opération de Lombardie** : Programme de recherche sur le développement de la filière bois. Leur équipe évalue les conséquences engendrées, à long terme, par l'utilisation du bois comme combustible au niveau économique (rentabilité) et au niveau environnemental : global (émission de gaz carbonique et impact sur l'effet de serre) et local (impact sur la biodiversité)
- **Opération de Saragosse** : Construction de la « Cité Écologique Valdespartera » et rénovation du quartier populaire de Picarral avec des priorités fixés sur l'architecture bioclimatique et le confort d'été, les niveaux d'isolation et l'utilisation massive du solaire thermique. <http://www.valdespartera.org>
- **Opération du Grand Lyon** : amélioration de la démarche développement durable du programme de base de l'opération Lyon Confluence en fixant des objectifs ambitieux en termes de réduction des consommations et de recours aux énergies renouvelables. <http://www.lyon-confluence.fr/>.

◆ Chiffres clés

- Durée du projet RENAISSANCE : 5 ans de date à date à compter de la signature du contrat qui a eu lieu le 18 octobre 2005, soit une fin prévue en octobre 2010
- Coût total du projet : 39,5 millions d'Euros
- Contribution Européenne : 8,5 millions d'Euros

PROJET CONCERTO-RENAISSANCE LYON CONFLUENCE

Le projet Concerto Renaissance du Grand Lyon concerne un programme de constructions inclus dans le projet urbain de Lyon Confluence. Trois îlots, situés au coeur du site, composent le secteur concerné par le projet Concerto Renaissance : [les îlots A, B, et C](#).

Ces îlots, ouverts sur les ramifications du parc des Berges de Saône, se découpent en volumes discontinus, permettant à la fois d'aérer l'aspect général du quartier, d'ouvrir des vues traversantes entre l'intérieur des îlots et les espaces publics extérieurs, d'offrir un paysage architectural varié mais aussi d'optimiser la part des appartements proposant plusieurs orientations. Toutes les constructions doivent respecter différents critères de Haute Qualité Environnementale (HQE®) : isolation renforcée, choix des matériaux, gestion des énergies et des eaux pluviales. Au total, 620 logements, 14 000 m² de bureaux et 4 300 m² de commerces et activités en pied d'immeuble seront construits d'ici 2009 à l'intérieur des 3 îlots. Cette mixité de fonctions est essentielle à l'animation du futur quartier. Trois équipes de promoteurs et architectes ont été retenues pour la réalisation de ces constructions s'inscrivant dans le programme Concerto, bénéficiant ainsi des aides de la Commission européenne. L'intervention de plusieurs architectes sur chaque lot permet une intéressante diversité d'architectures contemporaines, face au Pôle de Loisirs et de commerces conçu par l'architecte Jean-Paul Viguier.

Le projet prévoit l'arrivée de près de 1 400 nouveaux habitants, la création de 800 emplois dans les bureaux, commerces et activité. La gamme des produits de logement est étendue, avec une répartition équilibrée :

- Haut de gamme : 44% des logements
- Standard et locatif intermédiaire : 33%
- Programmes à vocation sociale : 23%

▪ Les engagements énergétiques en chiffres

A/ Construction de bâtiments à faible demande en énergie (conception bioclimatique, isolation, ventilation...) :

- Pour les logements :

- **Chauffage** : moins de 60 kWh/m²/an (moyenne nationale : 110 kWh/m²/an, soit une diminution d'environ 50 %).

- **Eau chaude sanitaire (ECS)** : moins de 25 kWh/m²/an (moyenne nationale : 40 kWh/m²/an, soit une diminution d'environ 37%).
- **Électricité par logement** : moins de 25 kWh/m²/an (moyenne nationale : 50 kWh/m²/an, soit une diminution d'environ 50%)

- **Pour les bureaux** :
 - **Chauffage** : moins de 40 kWh/m²/an.
 - **Eau chaude sanitaire (ECS)** : moins de 5 kWh/m²/an.
 - **Autres usages électriques** : moins de 35 kWh/m²/an.
 - **Climatisation** : moins de 10 kWh/m²/an.

B/ Utilisation significative des énergies renouvelables (chaufferies à bois à l'échelle de l'îlot, énergie solaire) :

- **Pour les logements** :

80% de la consommation de chauffage et d'eau chaude sanitaire des parties privatives, 50% de la consommation d'électricité des parties communes.

- **Pour les bureaux** :

80% de la consommation de chauffage, 30% de la consommation d'électricité pour la climatisation.

- **Confort d'été** : température ambiante maintenue en-dessous de 28° à l'exception de 40 jours par an.

Le projet Lyon Confluence est l'un des plus ambitieux projets urbains de centre-ville en Europe : il prolonge le centre de Lyon jusqu'à la pointe de la Presqu'île par des aménagements forts et dans le respect de critères stricts en matière de qualité urbanistique, architecturale, environnementale et paysagère.

Il prévoit une diversité économique et sociale pour un quartier animé et vivant, avec notamment :

- **la création d'un pôle de loisirs et de commerces** (cinémas, activités récréatives, galeries marchandes) ;

- **la réalisation de parcs et de places de proximité**, mais aussi deux espaces de vie d'envergure : le Parc de Saône, qui s'étire du Nord au Sud du site et se prolonge en ramifications vers l'intérieur des îlots de bâtiments, et la Place Nautique : indissociable du parc

des Berges de Saône, faisant pénétrer la rivière dans la ville, c'est un espace unique en Europe par ses dimensions, sa conception, son animation (Pôle de loisirs) ;



- **des constructions emblématiques consacrées à la culture** : les docks du Port Rambaud, le Musée des Confluences, les archives municipales ;



- **la réalisation de logements**, commerces, bureaux, équipements publics de proximité (groupes scolaires, MJC, centre aéré, terrains de sports).

FINANCEMENT

FINANCEMENT DU PROJET RENAISSANCE :

▲ Coût total du projet pour tous les partenaires :	19,5 M d '€
▲ Contribution Européenne pour l'ensemble des partenaires : (30%) (dont 35% financeront les surcoûts de construction des bâtiments)	8,5 M d '€

FINANCEMENT DU PROJET LYON-CONFLUENCE:

▲ Coût total : (y compris bâtiments)	10,2 M d '€
▲ Contribution Européenne :	4,3 M d '€

STRUCTURE DU CONSORTIUM

